

Paris le, 8 avril 2014

Communiqué de presse

L'Afep a soutenu dès l'origine le Pacte de Responsabilité et prend acte des mesures concrètes annoncées par le Premier Ministre : la baisse du coût du travail, la suppression d'un impôt de production (C3S) et la baisse programmée du taux de l'impôt sur les sociétés sont utiles pour rétablir la compétitivité et l'attractivité du pays.

Toutefois l'Afep regrette :

- La non prise en compte des emplois à haute valeur ajoutée dans les allègements de charge,
- Le report à 2016 de la suppression de la surtaxe de l'impôt sur les sociétés contrairement aux engagements donnés.

L'Afep considère que la condition impérative de la mise en œuvre du Pacte est la réalisation effective du programme d'économies annoncé par le Premier Ministre.

L'Afep et ses adhérents s'engageront pour assurer le succès du Pacte.